



Paris, le 17 mai 2018

L'AEFE s'engage aux côtés du Comité Paris 2024 dans le cadre du programme « Horizon 2024 »

L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE) va mobiliser tout son réseau dans le cadre du programme « Horizon 2024 » pour faire la promotion du sport, de l'Olympisme et de ses valeurs, auprès de ses 350 000 élèves à travers le monde.

Forte d'un réseau de près de 500 établissements scolaires qui accueillent 350 000 élèves répartis dans 137 pays à travers le monde, l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE) s'associe à Paris 2024 dans le cadre du programme « Horizon 2024 ». Celui-ci s'inscrit en lien avec la stratégie « Héritage Paris 2024 » pour développer la pratique sportive dans les établissements scolaires et déployer un programme éducatif autour des valeurs du sport.

La convention a été signée officiellement ce jeudi 17 mai à l'occasion du Séminaire annuel des personnels d'encadrement AEFÉ, par **Tony Estanguet**, Président de Paris 2024, et **Christophe Bouchard**, Directeur de l'AEFE, en présence de **Marie Barsacq**, directrice Impact et Héritage à Paris 2024 et **Emmeline Ndongue**, son ambassadrice pour l'éducation.

Tony Estanguet, Président de Paris 2024 : « Cette convention nous offre une formidable opportunité de partager le projet Paris 2024 avec les 350 000 élèves du réseau de l'AEFE à travers le monde, en valorisant la pratique sportive, l'olympisme et ses valeurs. Elle souligne notre ambition de faire de l'éducation par le sport, notamment auprès de la Génération 2024, un levier du succès de Paris 2024. »

Cette convention, initiée par le Ministre de l'Éducation Nationale **Jean-Michel Blanquer** lors de la 8^e édition de la Journée du Sport Scolaire 2017, vient conforter l'ambition d'un projet qui veut profiter des six années en amont des Jeux pour créer un héritage durable pour les populations, et notamment la jeunesse.

La thématique de l'éducation par le sport constitue l'un des axes majeurs de la politique d'héritage de Paris 2024, née en phase de candidature et qui va se poursuivre dans les années à venir, en cohérence avec d'autres projets comme la Semaine Olympique et Paralympique qui se déroule chaque année au mois de janvier sur tout le territoire, à l'initiative des acteurs du Sport scolaire et de l'éducation.

Plus précisément, l'engagement de l'AEFE dans le cadre de cette convention s'articule autour de plusieurs axes prioritaires :

- **FORMATION** : Préparer les élèves et les anciens élèves du réseau de l'enseignement français à l'étranger, de toutes nationalités, à participer à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, en tant que volontaires ou salariés
- **INFORMATION** : Communiquer sur le projet Paris 2024 via le réseau des Jeunes Reporters Internationaux (JRI) des établissements adhérents des ligues AEFE-UNSS
- **EXCELLENCE** : Inciter les établissements du réseau AEFE à offrir des aménagements de programme aux jeunes athlètes-espoirs de haut niveau scolarisés dans le réseau, et à ouvrir plus largement leurs portes aux athlètes de haut niveau des pays hôtes
- **ACCESSIBILITE** : S'engager dans des projets structurants, facilitant l'accès au sport pour les jeunes filles et jeunes garçons résidant dans des territoires où la pratique n'est pas accessible

Christophe Bouchard, Directeur de l'AEFE : « Cette convention avec Paris 2024 et le programme « Horizon 2024 » de l'AEFE visent à promouvoir la culture de l'engagement au service des valeurs de l'olympisme auprès de la jeunesse des lycées français du monde. Le sport, c'est aussi apprendre à être ensemble, c'est un moyen de rencontre. Or la rencontre, c'est l'ADN de nos établissements qui rassemblent des jeunes d'horizons différents, de nationalités différentes, de cultures différentes. Nous avons l'ambition qu'ils puissent devenir des acteurs à part entière des Jeux de 2024, en tant que bénévoles, organisateurs, jeunes reporters ou athlètes. »

Cette convention lie les deux organisations sur une durée de trois ans renouvelables.

Au terme de chaque fin d'année scolaire, l'AEFE s'est engagée à communiquer un bilan chiffré des actions et projets mis en place dans l'ensemble des établissements homologués de son réseau.

Contacts presse Paris 2024 :

Christophe PROUST – +33 6 21 60 32 69 – cproust@paris2024.org

Raphaël LECLERC – +33 6 73 16 88 06 – rleclerc@paris2024.org

Paris 2024

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 (Paris 2024) a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent près de 15 000 athlètes (10 500 Olympiques, 4 350 Paralympiques) provenant de 206 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et plus de 4 milliards de téléspectateurs du monde entier à travers 100 000 heures de diffusion TV. Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé.

Créé en janvier 2018, le COJO Paris 2024 est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique et membre du CIO. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis et des représentants des collectivités locales concernées par les Jeux.

Accéder aux contenus Paris 2024

<http://www.paris2024.media>

Login : media-paris2024

Mot de passe : mediaaccess